ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné Mr Abidi Ahmed déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé ma conjointe Mme Abidi Takoua, avec laquelle je me suis marié avec un contrat de mariage qui prévoit la séparation des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Vitrolles, le 9 avril 2026.

lu et approuvé

